

Traite ROCH HACHANA

Proposition de plan – Deuxième chapitre - Daf 25 a & b

25 a

Mishna

Deux personnes ont témoigné avoir vu la lune à l'est le matin et à l'ouest le soir.

- R. Yochanan ben Nuri a rejeté leur témoignage, mais Raban Gamliel l'a accepté.
- Deux personnes ont témoigné avoir vu la lune le jour du 30, mais on ne l'a pas vue le soir suivant.
 - Raban Gamliel a accepté leur témoignage.
 - R. Dosa ben Hurkenos : " Ces témoignages sont faux, c'est comme une femme qui prétend avoir accouché et a ensuite encore été vue enceinte !"
 - R. Yehoshua : Je suis d'accord.

Raban Gamliel ordonna à R. Yehoshua de venir à lui avec son bâton et son argent le 11 de Tishri (qu'il considérait comme Yom Kipur).

- R. Akiva l'a réconforté en lui disant que Rosh Chodesh tombe chaque fois que le Beit Din le décide, que ce soit correct ou non.
- R. Dosa ben Hurkenos souligne que l'analyse de l'exactitude des jugements de Raban Gamliel nécessiterait également l'analyse de l'exactitude de tous les Batei Din précédents.
 - Les soixante-dix anciens du Beit Din de Moshé ne portent pas de nom de sorte que l'on puisse affirmer que les Beit Din de toute génération sont aussi grands.

Quand R. Yehoshua se rendit chez Raban Gamliel, ce dernier l'embrassa, l'appelant son maître en sagesse, et son élève en obéissance.

Guemara

Raban Gamliel : Parfois l'orbite de la lune est longue (le temps qu'elle prend pour être visible), parfois courte.

- La source est un Pasuk qui dit que le soleil a un chemin régulier, mais (par implication) pas la lune.
 - R. Chiya vit la vieille lune le matin du 29 d'Elul ;
 - Il lui jeta une motte de terre (vers la lune), car il voulait qu'elle soit invisible maintenant, afin que la nouvelle puisse apparaître la nuit (et que le mois puisse être abrégé, séparant ainsi Yom Kipur de Shabbat).
 - Rabbi lui dit d'aller à Ein Tav et d'y sanctifier Rosh Chodesh, et d'envoyer le message "David Melech Yisrael...".

Beraita : Une fois, on aurait dit qu'une nouvelle lune était apparue le 29, et ils voulaient déclarer Rosh Chodesh.

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Raban Gamliel leur a dit qu'un mois ne peut être inférieur à 29 1/2 jours, 40 minutes et 73 Chalakim.*
- *Il donna un long Hespéd ce jour-là pour faire savoir qu'il ne s'agissait pas de Rosh Chodesh.*

[La peine de R. Akiva]

R. Yehoshua était-il en détresse, ou R. Akiva ?

- *R. Yehoshua était en détresse, souhaitant tomber malade pendant un an plutôt que d'avoir à voyager sur ce qu'il considérait être Yom Kipur.*
 - *R. Akiva, avec sa permission, a fait remarquer que le Pasuk dit "Vous/Atem" trois fois pour enseigner que les décisions du Beit Din sur le calendrier sont valables même*
 1. *si elles sont erronées,*
 2. *délibérément inexactes,*
 3. *ou basées sur un faux témoignage.*
 - *R. Yehoshua lui a dit qu'il l'avait réconforté.*

[Accepter les Maîtres de sa génération]

(Beraita) : Les noms des soixante-dix anciens ne sont pas mentionnés pour empêcher les gens de dire : "Nos juges sont-ils comme Moshé et tous les autres ?".

- *De même, le Pasuk déclare que Hash-m a envoyé Yeruba'al, Badan et Yiftach ;*
 - *Gidon a été appelé Yeruba'al parce qu'il a combattu Ba'al.*
 - *Shimshon s'appelait Badan parce qu'il descendait de Dan.*

25 b

- *Un autre Pasuk assimile Shmuel à Moshé et Aharon.*
 - *En combinaison, les Pesukim assimilent les trois premiers (les moins nombreux) et les trois derniers (les plus nombreux), ce qui nous enseigne que chacun était tout aussi grand pour sa génération.*
 - *Ceci nous enseigne que même le plus petit qui est nommé à la tête de la communauté est le plus grand.*
- *De même, le Pasuk ordonne à une personne d'aller voir le juge "de son temps" ; il est évident qu'il n'y a pas d'autre juge à qui s'adresser, mais il nous enseigne que personne d'autre ne doit être voulu.*
- *De même, les Pasuk nous disent de ne pas dire que les générations précédentes étaient supérieures.*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

ACCUEIL DE R. YEHOSHUA PAR RABAN GAMLIEL

Quand Raban Gamliel vit R. Yehoshua, il se leva et l'embrassa.

- *Il dit : "Que la paix soit sur toi mon maître et mon disciple (qui accepte mes ordres).*
- *"...Heureuse est la génération où les anciens écoutent les jeunes, et Kal v'Chomer vice-versa."*
 - *Ce n'est pas un Kal v'Chomer - c'est une obligation !?*
 - *Cela signifie que, puisque les aînés écoutent les jeunes, les juniors se feront un Kal v'Chomer pour eux-mêmes.*

Traite ROCH HACHANA

Proposition de plan – Troisième chapitre - Daf 25 b

25 b

Mishna

Si Beit Din et tout Israël ont vu la lune (le 30), les témoins ont été interrogés, et ils n'ont pas réussi à dire Mekudash avant la nuit, c'est un mois plein.

Si Beit Din seul l'a vu, deux d'entre eux devraient témoigner devant les autres.

Si Beit Din seul l'a vu et qu'il n'y en a que trois, alors deux témoignent et l'autre est rejoint par un autre Dayanim.

C'est parce que le seul Dayan ne peut pas le sanctifier tout seul.

Guemara

Pourquoi dire que tout Israël l'a vu (puisque Beit Din l'a vu de toute façon) ?

- *On pourrait penser que puisque tout Israël l'a vu, c'est de notoriété publique et ne devrait pas être fait un mois entier.*

Comme ils l'ont tous vu, pourquoi la Mishnah doit-elle déclarer que des témoins ont été interrogés ?

- *C'est un autre cas « ou dans le cas où des témoins ont été interrogés... ».*
 - *Puisque lorsque tout le monde l'a vu, cela n'a pas aidé, il est évident que cela n'aidera pas non plus si les témoins sont interrogés ?*
 - *On pourrait penser que la sanctification est la conclusion d'un processus unique qui a commencé avec l'examen des témoins le jour, et qu'elle est donc valable même si elle est faite après la nuit ;*
 - *Cela serait similaire aux jugements monétaires qui peuvent se terminer la nuit s'ils ont commencé le jour.*
 - *Pourquoi cela n'est-il pas vrai ?*
 - *Le Pasuk appelle la sanctification de la lune un Chok, qui fait référence à la fin du processus, et l'appelle un Mishpat, qui doit être faite de jour.*

Quel est l'intérêt pour deux Dayanim de témoigner devant les autres - pourquoi l'entendre serait-il mieux que de le voir ?

- *Un cas où la lune a été vue la nuit, alors le fait de le voir n'est pas suffisant pour le sanctifier (on ne peut pas sanctifier la nuit).*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Quel est l'intérêt pour deux Dayanim (dans le troisième cas) de témoigner devant l'autre - pourquoi l'entendre serait-il mieux que le voir ?

- *Il s'agit du cas où ils l'ont vu la nuit.*
- *C'est le même Chidouch que dans le cas précédent !*
 - *Le Chidouch est dans la dernière partie, qu'un Dayan seul ne peut pas le sanctifier.*
 - *On pourrait penser que cela devrait être comme les questions monétaires, qui nécessitent trois juges, à moins que l'un d'entre eux ne soit un expert.*
 - *Pourquoi n'est-ce pas le cas ?*
 - *Il n'y avait personne de plus expert que Moshé, et Hash-m a dit qu'il fallait aussi Aharon.*
 - *Nous voyons ici qu'un témoin potentiel peut agir comme un Dayan à la place.*
 - *La Mishnah semble donc ne pas suivre R. Akiva :*
 - *(R. Tarfon) : Si le Sanhédrin a vu un meurtre, certains peuvent agir en tant que témoins et les autres en tant que Dayanim.*
 - *(R. Akiva) : Ils doivent tous agir en tant que témoins et aucun ne peut agir en tant que Dayanim.*
 - *R. Akiva n'est de cet avis que dans les cas de meurtre, où la Torah veut que les Dayanim le déclarent innocent, ce qu'ils ne feront pas s'ils l'ont vu faire.*